

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PP09 PROJET DE RÉSOLUTION CA13 10 138**

**Afin de permettre le réaménagement du stationnement commercial
terrain situé à l'intersection des rues Pascal et Jubinville
(Lot 1 668 129 du cadastre du Québec)**

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, par la soussignée :

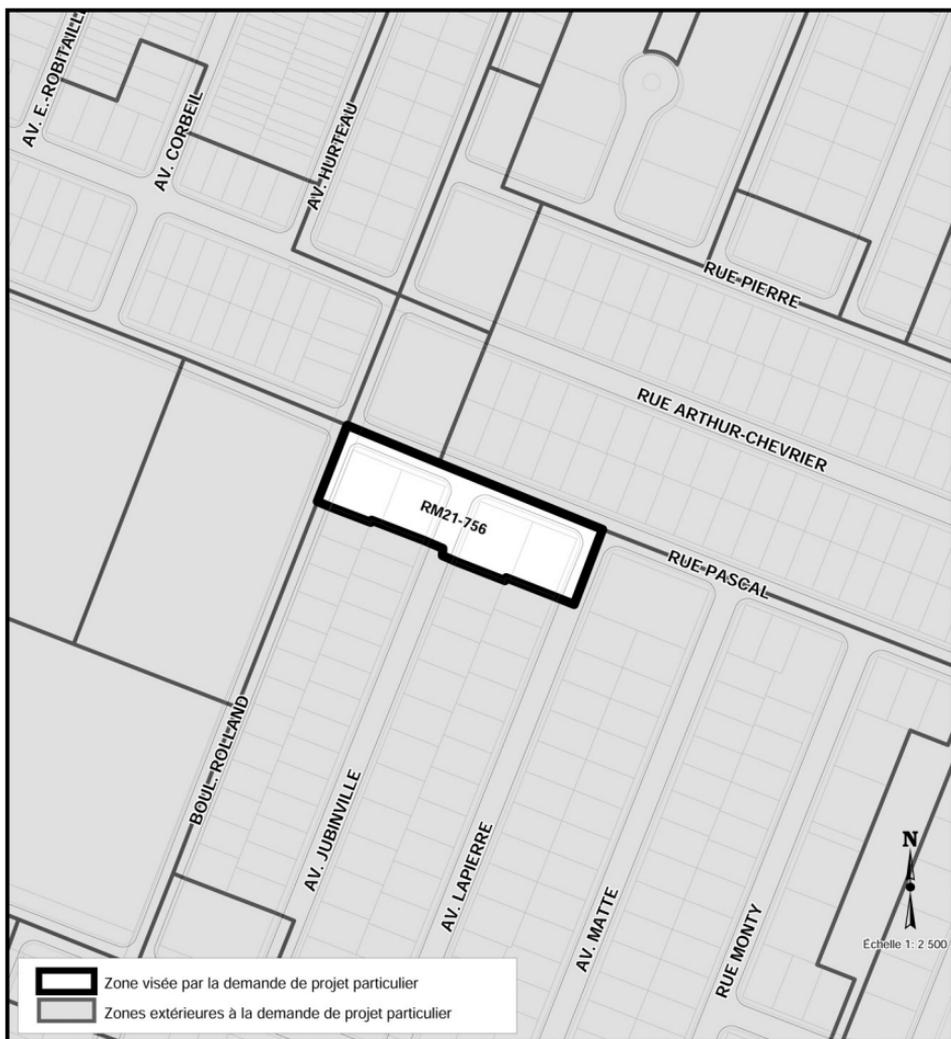
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2013, le premier projet de résolution CA13 10 138, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RGCA11-10-0007).

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI, 14 MAI 2013, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution, vise à permettre le réaménagement du stationnement en intégrant des aménagements paysagers, le marquage au sol et la réorganisation des allées d'accès pour le terrain situé à l'intersection des rues Pascal et Jubinville et l'aménagement du domaine public.

Ce projet de résolution contient une (1) disposition susceptible d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce projet de résolution ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charlevoix, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 16 avril 2013

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement